

Approbation

	a	m	j
<i>Marie Carrière</i> Marie Carrière	05	12	31
<i>Michel Lefebvre</i> Michel Lefebvre	05	12	31

No dossier : 19

Titre d'emploi : Agent principal clientèle et dossiers
Agente principale clientèle et dossiers

Groupe : D

NATURE DU TRAVAIL

Réaliser des études et faire des recommandations, supporter et conseiller les gestionnaires en matière de normes, méthodes etc. Diffuser et animer des sessions de formation et de travail reliées aux activités opérationnelles.

TÂCHES TYPES

1. Fournir des avis, des conseils de développement et d'amélioration des processus de travail de son unité, et de sa performance. Apporter un support optimal aux gestionnaires et personnels opérationnels.
2. Assurer le dépannage des activités opérationnelles (systèmes, équipements, pratiques commerciales, etc.)
3. Expliquer et diffuser les encadrements et effectuer le suivi (normes, méthodes systèmes, etc.)
4. Proposer des modifications aux encadrements et systèmes de son champ d'activité.
5. Réaliser des études, des analyses et proposer des moyens pour améliorer la réalisation et la performance de son unité administrative.
6. Coordonner l'implantation des systèmes requis à la gestion des opérations.
7. Proposer des solutions, développer des outils de travail tels que: aide mémoire, guide adapté aux besoins opérationnels.
8. Compléter et analyser les indicateurs de gestion ou autres données propres à son champ d'activité.
9. Préparer et animer des sessions. Animer des groupes de travail.
10. Assurer les communications dans sa structure et avec les autres unités avec lesquelles il est en lien de par la nature du travail tels que distribution, mesurage, relève.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	4	5	3	2	5	3	5	4a	2	4	1	390	9
POINTAGE	60	45	15	8	70	21	75	24	10	56	6	390	9

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2005 / 12 / 31
A / M / J